



Département de la Manche
Arrondissement de Saint Lô
Canton de Carentan
Commune de Méautis

Attestation

Je soussignée, Murielle LARUE, Maire de la Commune de Méautis,

ATTESTE QUE

La maîtrise foncière concernant la station de traitement des eaux usées, de type lagunage, est du ressort de la Commune de Méautis qui en a la gestion depuis sa création en 1981. Un service « assainissement collectif » a été créé lors de la mise en place.

Pour faire valoir ce que de droit,
Fait à Méautis, le 21 novembre 2023

Murielle LARUE
Maire

